

# Description de la fonction

## Responsable cantonal

### „MILLE GRUYÈRE“

## 1 Notre but

### 1.1 Motiver les enfants pour l'athlétisme

Dans la stratégie de base, le but suivant est entre autres défini :

Donner envie aux enfants et aux jeunes de courir, sauter, lancer

- Populariser les plateformes, améliorer continuellement leur mise en œuvre et atteindre ainsi plus d'enfants/de jeunes.
- Atteindre l'enseignant et ainsi les élèves sur un large front.
- Fournir des contributions pour enrichir la formation des moniteurs avec les éléments course, saut, lancer.

Pour pouvoir motiver les enfants pour l'athlétisme, il faut en premier lieu atteindre les enfants. La stratégie Compétitions aborde ce point et attribue les tâches suivantes aux concours jeunesse :

- Atteindre les enfants U8-U12 avec des projets jeunesse
- Garder les jeunes U14-U18 dans l'athlétisme avec des meetings et des championnats

Du point de vue de la Fédération suisse d'athlétisme „Swiss Athletics“, nous disposons des structures principales suivantes pour réaliser cet objectif et ces tâches :

- Sociétés d'athlétisme
- Associations cantonales
- Swiss Athletics

Cette description de la fonction a pour but de définir le rôle des associations cantonales dans les projets jeunesse.

### 1.2 Le rôle du responsable cantonal

Avec la fonction et la désignation du responsable cantonal (RC), les associations cantonales soutiennent les projets jeunesse, mentionnés ci-dessus, coordonnés au niveau national. La description de la fonction doit montrer quelles sont les tâches les plus importantes pour s'occuper et promouvoir idéalement les projets jeunesse au niveau cantonal. En fonction de la taille et des possibilités des associations cantonales, ces responsabilités peuvent être confiées à plusieurs personnes, ou à une seule personne. La description de la fonction doit aussi offrir la possibilité de procéder au niveau cantonal à des ajustements individuels en fonction des buts et structures cantonaux. Elle doit notamment aussi être un outil, quand il s'agit de recruter une nouvelle personne pour cette fonction.

Nous sommes persuadés que la description de la fonction ou son contenu soutient tout le monde à bien coordonner les tâches et nous motive à poursuivre avec succès les projets jeunesse et à promouvoir un athlétisme attrayant pour les enfants et les jeunes.

## 2 Mille Gruyère

Au Mille Gruyère les jeunes coureurs/euses de demi-fond affrontent une concurrence du même âge sur 1000m. Le projet offre aux associations cantonales et à leurs sociétés membres de grandes chances de convaincre des enfants de pratiquer l'athlétisme. Swiss athletics assume la responsabilité principale de l'ensemble du projet. Les associations cantonales jouent un rôle très important pour ancrer le projet dans les cantons et convaincre les autorités (politiciens, services des sports), les organisateurs (sociétés, écoles) et les participants/es. Celles-ci fournissent donc un/e responsable cantonal/e, qui effectue les tâches décrites ci-dessous.

### 2.1 Domaine de l'organisation

Il y a un RC (responsable cantonal) par canton pour le projet de course Mille Gruyère, qui est intégré dans l'équipe de l'association cantonale d'athlétisme. Du point de vue de l'organisation, le Mille Gruyère n'est pas réparti selon les cantons, mais selon des régions. En raison de cette situation particulière, il pourrait être sensé de combiner cette fonction avec celle du responsable du Visana Sprint.

### 2.2 But de la fonction

En tant qu'ambassadeur et défenseur du projet de course „Mille Gruyère“ le responsable cantonal est chargé de poursuivre l'ancrage et l'établissement du projet dans son canton.

### 2.3 Collaboration avec le chef de projet Mille Gruyère

Le responsable cantonal est :

- Le lien avec le chef de projet jeunesse de Swiss Athletics
- Responsable (à la rigueur avec d'autres responsables cantonaux de la même région) de trouver un organisateur pour la finale régionale dans la région.
- Est en permanence informé par le chef de projet de la situation actuelle du projet de la saison en cours.
- A en tout temps le droit de demander les informations nécessaires sur le projet au chef de projet Mille Gruyère.
- Est informé sur les participants de son propre canton qui se sont qualifiés pour la finale suisse lors d'une des différentes finales régionales pendant la saison. Après chaque finale régionale, une liste mise à jour des ayants droit à la finale est publiée sur le site web du projet.

### 2.4 Tâches principales

#### 2.4.1 Tâches générales du responsable cantonal :

- Est l'interlocuteur et la personne de contact au sein du canton pour répondre aux questions et aux confusions des organisateurs et des participants sur le projet Mille Gruyère.
- Veille à ce que la date de la finale régionale ne concurrence pas les vacances ou d'autres concours. Défend la date aux bourses cantonales des meetings.
- Fait connaître et rend attractif le projet jeunesse Mille Gruyère sur la scène de la course à pied (pas seulement les sociétés d'athlétisme) dans le canton.
- Développe son propre réseau dans le domaine de la course à pied. Essaie de convaincre de nouvelles sociétés à participer à la finale régionale avec ses jeunes coureurs.
- Motive les participants aux finales régionales qui ne sont pas dans une société en leur montrant d'autres possibilités de compétition et les incite à pratiquer l'athlétisme.

#### 2.4.2 Transmission des informations

Transmettre les informations sur le projet qui sont produites et mises à disposition par le projet Mille Gruyère (Flyer, brochures etc.) ainsi que les infos cantonales à :

- Participants
- Potentiels organisateurs, sociétés, écoles etc.
- Responsables de presse d'associations, de sociétés
- Presse régionale

#### 2.4.3 Finale régionale

Le responsable cantonal :

- Fixe la date et le lieu de finale régionale avec les autres responsables cantonaux de sa région. Il représente l'événement à la bourse des meetings cantonale et tente dans la mesure du possible d'éviter les événements concurrents.
- Est l'interlocuteur pour les questions concernant la finale régionale

#### 2.4.4 Finale suisse

Le responsable cantonal :

- Informe les qualifiés au moyen d'une lettre de qualification (un modèle peut être téléchargé sur le site web du projet) de leur place de participation à la finale suisse.
- Fait une synthèse des coureurs de son canton qui se sont qualifiés pour la finale suisse.
- Est le point de contact pour les participants, conseillers, parents etc.
- Est dans la mesure du possible présent à la finale suisse comme chef de délégation et aide les kids en les encadrant personnellement
- Organise éventuellement un déplacement groupé de la délégation cantonale

La finale suisse offre une bonne occasion de faire connaître davantage l'association cantonale d'athlétisme aux plus grands talents et à leurs parents.

### 3 Interlocuteurs – personnes de contact

Le responsable cantonal est l'interlocuteur pour :

- Les responsables projets jeunesse
- Les divers organisateurs (sociétés d'athlé/sociétés de gymnastique/sections jeunesse)
- Les associations régionales (bourses des meetings, év. annonce des gagnants Finale suisse)
- Les questions, problèmes et suggestions concernant le Mille Gruyère (le soutien du chef de projet peut en tout temps être demandé).

Pour le responsable cantonal, l'interlocuteur est :

#### Swiss Athletics

Alain Croisier  
Haus des Sports  
Talgut-Zentrum 27  
3063 Ittigen b. Bern  
Phone +41 31 359 73 17  
Mobile +41 79 484 53 34  
alaincroisier@swiss-athletics.ch